

Règlementation acoustique et solutions constructives bois

DATE

A définir - 1 jour
9h00-12h00/13h30 - 17h30

LIEU

Arbocentre
2163 avenue de la Pomme de Pin
CS 40 001 - Ardon
45075 ORLEANS CEDEX 2

TARIFS

adhérent Arbocentre :
360 € TTC
non adhérent Arbocentre :
480 € TTC
Le repas du midi est inclus
dans le prix de la formation.

INSCRIPTION

Obligatoire, validée à
réception du paiement.

CONTACT RÉFÉRENT FORMATION

Florence GRANDCHAMP
Arbocentre
02 38 41 80 04
f.grandchamp@arbocentre.asso.fr

PRÉ REQUIS

>> Il est conseillé de connaître le système constructifs bois.

PUBLIC

>> Entreprises - Economistes - Bureaux d'Etudes - Architectes - Bureaux de contrôle

INTERVENANT

>> Formateur Expert Construction Bois - FCBA

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES / COMPÉTENCES VISÉES

>> Appréhender les niveaux exigés par les différentes réglementations
>> Répondre à celles-ci par des constructions constructives bois

MOYENS PÉDAGOGIQUES

>> Formation théorique en salle.

PROGRAMME

Initiation

- >> Notions de base en acoustique
 - Caractérisation d'un son
 - Grandeurs et unités physiques
 - Absorption acoustique
 - Isolement au bruit aérien
 - Isolement au bruit de chocs
 - Bruit des équipements
- >> Réglementation acoustique applicable en France métropolitaine
 - Réglementation acoustique et grandeurs considérées
 - Logique réglementaire
 - Réglementation acoustique pour les bâtiments d'habitations
 - Réglementation acoustique pour les ERP (bâtiments d'enseignement, de santé, hôtels...)
- >> Solutions acoustiques pour la construction bois

Une validation des acquis ainsi qu'une évaluation de la formation seront demandées à l'issue de la formation.
N° de déclaration d'activité : 24 45 03 109 45 - ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

